Formation

Faire vivre le projet personnalisé de la personne accompagnée

La formation s'adresse à tous les établissements médicosociaux accueillant des personnes. Elle permet aux participants d'élaborer le processus de mise en œuvre du projet individualisé et de son suivi à travers des temps définis en ateliers. À l'issue de la formation, un plan d'actions permettant la mise en œuvre des projets de vie personnalisés est initié. Elle prend appui sur les exigences des critères de la HAS du manuel d'évaluation des ESSMS.

Objectifs opérationnels

- **Appréhender le cadre réglementaire du projet personnalisé**
- **Comprendre les rôles et les missions des acteurs-clés du projet personnalisé**
- **Maîtriser l'élaboration d'un projet personnalisé**

Objectifs pédagogiques

- **Élaborer un projet personnalisé**
- **Maîtriser les clefs de la construction et de la continuité du projet de vie**

Contenu

- **Le cadre légal et réglementaire : de la loi 2002-2 aux référentiels de bonnes pratiques et exigences de la HAS.**
- **Les notions clés : personne accueillie en ESSMS, autonomie, autodétermination, co-construction.**
- **Les éléments structurants : droits et libertés des personnes accueillies, accompagnées et bien-traitées.**
- **Le projet personnalisé : élément du parcours des personnes accueillies, étapes et acteurs.**

Comprendre les rôles et les missions des acteurs-clés du projet personnalisé

- **Le principe central : co-construction et collaboration entre le personnel encadrant, la famille et la personne.**
- **Le rôle et la mission du coordinateur de projet.**
- **La désignation du référent, sa place dans le projet, son rôle et ses missions.**
- **Les places du résident et de ses proches : de la création au suivi du projet personnalisé.**
- **La collaboration référent/coordinateur.**
- **La communication autour du projet et ses acteurs.**

.../...

Intitulé

Faire vivre le projet personnalisé de la personne accompagnée

Référence

FOR 515

Public ciblé

Professionnels exerçant en milieu médical ou médico-social

Prérequis

Aucun

Formateur

Formateur - Évaluateur

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement (en intra)

Durée

- 2 journées
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

269 € / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1 300 € / jour / Hors frais annexes

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

** Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019*

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

Faire vivre le projet personnalisé de la personne accompagnée

Intitulé

Faire vivre le projet personnalisé de la personne accompagnée

Référence

FOR 515

Public ciblé

Professionnels exerçant en milieu médical ou médico-social

Prérequis

Aucun

Formateur

Formateur - Évaluateur

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement (en intra)

Durée

- 2 journées
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

269 € / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1 300 € / jour / Hors frais annexes

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Élaborer un projet personnalisé

- **L'atelier 1 : entrée en institution.**
- **Le recueil des données de la demande d'hébergement à l'accueil en institution : recherche et expression des attentes explicites et implicites de la personne.**
- **L'analyse des éléments recueillis : habitudes de vie, goûts, rythme de vie.**
- **La mise en œuvre des bonnes pratiques : bientraitance, citoyenneté, respect et dignité de la personne accueillie en ESSMS.**
- **L'articulation entre vie en collectivité et individualisation de l'accueil.**
- **Le suivi du projet, son bilan.**
- **La réévaluation du projet personnalisé.**

Maîtriser les clés de la construction et de la continuité du projet de vie

- **L'atelier 2 : travail en équipe autour de l'accompagnement d'une personne et d'un projet.**
- **Les outils collaboratifs : réunions d'équipe et étapes de co-construction du projet de vie, participation de la famille ou des proches.**
- **L'élaboration d'un accompagnement individualisé et ses acteurs internes et externes.**
- **La définition du contenu du projet de vie : actions à mener, activités à mettre en place et coordination.**
- **La révision du projet : évaluation des données, analyse et détermination d'objectifs communs et partagés avec la personne accompagnée.**
- **L'articulation du projet de vie et du projet personnalisé de soin : points-clés du projet de soin, évaluation des macrocibles dans le projet de soin.**
- **Les deux volets du projet personnalisé : qualité de vie et projet de soins.**
- **L'organisation des soins au service de l'individualisation.**

Méthodes et moyens pédagogiques

- **Apports cognitifs et législatifs.**
- **Ateliers pratiques.**
- **Analyse réflexive des pratiques professionnelles.**

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**